

!! GREVE du 12 Septembre !!

!! Mobilisons nous contre la loi travail XXL!!

Le 12 septembre 2017 sera une **journée de mobilisation nationale contre le nouveau projet de loi de réforme du code du travail** que Macron et ses godillots veulent faire passer à coup d'ordonnance, c'est-à-dire sans aucune possibilité pour les citoyens que nous sommes, de nous y opposer autrement que par un réel rapport de force qu'il nous faut créer de toute urgence.

C'est pourquoi, **il est nécessaire de nous rassembler le 12 septembre** dans un mouvement d'ampleur sans précédent ! C'est vital pour la liberté, l'égalité et la fraternité de toutes et tous dans notre grand pays.

Pour tout dire, cette loi, si elle devenait réalité, marquerait **la fin du code du travail qui est pourtant le socle commun du droit social sensé protéger l'ensemble des salariés** et des citoyens notamment les plus vulnérables sur le marché du travail ainsi que sur le terrain de la citoyenneté Française.

Tout d'abord, avec ce projet, Macron, par simple ordonnance, veut donner priorité aux accords de branches et d'entreprises pour faire du code du travail un registre de bonne conduite et laisser enfin aux patrons des entreprises la main libre sur le droit propre des salariés qui seront dès lors soumis à toute envie, voire même tout fantasme, de leurs donneurs d'ordres.

Ceci en fusionnant les différentes instances que sont les CE, DP et CHSCT dans **le seul but de limiter directement et sévèrement les moyens donnés aux représentants du personnel, élus par les salariés pour défendre au jour le jour leurs intérêts et leurs conditions de travail.**

Cette ordonnance est surtout le droit de vie ou de mort sociale des salariés, donné aux entreprises et à leurs dirigeants qui œuvreront dès lors pour leurs intérêts propres et ceux de leurs mandants (actionnaires, banques, fonds de pensions...) au gré de leurs stratégies à but uniquement capitaliste.

Ce projet Macron va même jusqu'à donner au patronat la possibilité de licencier, quasiment sans justification à donner, même devant le juge prud'homal, le patron pris en faute dans le cas de licenciements illégaux ne devra s'acquitter que **d'indemnités plafonnées et basées seulement sur l'ancienneté et non plus sur la réalité du préjudice causé au salarié**, c'est dire l'aisance acquise par le patron pour user et même abuser du licenciement.

Le Projet d'ordonnance lancé par Macron pour nous imposer sa loi se définit en une seule phrase :

«Enrichir les plus riches en appauvrissant les plus pauvres ! »

En bref, un retour au XIXème siècle avec une insécurité sociale généralisée, des salariés corvéables à merci pour la renaissance du droit divin patronal, que l'on croyait pourtant rangé au musée des mauvais souvenirs. Dès lors, on comprend bien que ce projet Macron, une fois ordonné comme c'est prévu par l'Elysée, sera l'aubaine tant attendue par les grands groupes.

Ainsi, plus près de nous, VINCI et VINCI-Autoroutes pourront aller encore plus profondément dans leur dessein d'éradication maximale ou de **destruction massive des emplois dans notre entreprise ASF**, comme dans les autres entreprises du groupe pour satisfaire l'avidité croissante de leurs actionnaires.

C'est pourquoi, nous devons enfin **nous mobiliser pour faire barrage à cette loi antisociale** qui va à l'encontre même de notre devise nationale qui prévoit en principe de ne laisser aucun de nos concitoyens sur le bord du chemin.

Retrouvez-nous sur cgt-asf.fr

TOUS DANS LA RUE LE 12 SEPTEMBRE !!

The logo for LA CGT, with the text 'LA CGT' in large red letters, 'SA FORCE C'EST' in smaller red letters below it, and 'VOUS' in large, stylized, multi-colored letters at the bottom.